

L'ecthyma.

Un article de Ph. Vandiest - F.I.O.W.

La période d'agnelage est attendue avec impatience par les éleveurs. Elle est l'aboutissement de cinq mois d'attente durant lesquels des espoirs se fondent quant à l'obtention d'une bonne prolificité et de naissances aisées. Elle marque aussi le début d'une campagne d'élevage dont le bon déroulement et la réussite financière dépendront des problèmes rencontrés en cours d'année. Parmi ces problèmes potentiels, l'ecthyma est un des plus fréquemment rencontré.

Symptômes

L'ecthyma est une maladie virale contagieuse qui peut atteindre des moutons de tout âge à tout moment, mais qui se manifeste le plus fréquemment sur des jeunes agneaux âgés de quelques semaines et élevés dans des conditions de forte promiscuité, c'est-à-dire en bergerie. La maladie s'exprime par l'apparition de petites vésicules croûteuses localisées principalement sur le museau et les lèvres chez les agneaux et sur le pis et les mamelles chez les brebis. Toutes les zones corporelles dénudées de laine ou de poils, ou peu couvertes, sont sensibles au virus. Ainsi, les oreilles, l'espace interdigité des pieds, le prépuce, les muqueuses anales, vaginales et oculaires peuvent être infectées. Ces cas sont cependant plus rares.

Les signes cliniques de la maladie et les conséquences de celle-ci sont souvent bénins. Dans certains cas cependant, assez rares, les lésions causées par le virus sont importantes.

Chez les agneaux, elles peuvent envahir la cavité buccale, couvrir la langue et même coloniser les poumons et le tube digestif. Dans ces cas extrêmes, des surinfections bactériennes interviennent généralement et des retards de croissance, des amaigrissements et des mortalités sont observés.

Chez les brebis, les vésicules croûteuses peuvent coloniser tout le pis et les trayons et même obturer ceux-ci. Si la brebis a des agneaux, l'allaitement lui est douloureux. Elle l'assume donc mal ou pas du tout et est donc sujette à avoir une mammité. Une mauvaise croissance de ses agneaux et sa réforme en seront les conséquences.

Virulence

Le virus de l'ecthyma est très résistant dans le milieu extérieur où il peut survivre plusieurs mois dans le sol, dans les litières et dans d'anciennes lésions. C'est pourquoi la désinfection des plaies ainsi que le grattage et la destruction des croûtes sont à conseiller, même s'ils ne conditionnent pas la guérison de l'animal, qui intervient seule, généralement après quelques jours. L'intervention de l'éleveur est cependant conseillée pour freiner la contagion de la maladie et le développement des lésions.

La propagation de l'ecthyma dans un troupeau est rapide, tant la maladie est contagieuse.

Dans le cas où la maladie affecte initialement une brebis, celle-ci la transmet à ses agneaux lors des tétées et eux-mêmes la transmettent aux autres agneaux par léchages ou par simples contacts corporels. L'éleveur doit donc limiter cette propagation en isolant les animaux malades des sains (constitution de lots) et doit également veiller à ce que les agneaux ne transmettent pas la maladie à leur mère en traitant les lésions et en vérifiant l'intégrité des pis. Dans le cas où l'ecthyma affecte initialement un agneau, la transmission de la maladie à ses congénères et aux brebis se fait selon le même schéma contacts-léchages-tétées.

Bien que l'ecthyma soit une maladie très contagieuse, sa propagation dans les troupeaux et son intensité sont fort variables. Souvent, seuls quelques agneaux sont atteints et les symptômes disparaissent après quelques jours. Parfois les brebis sont atteintes. Plus rares sont les cas où la maladie affecte une majorité des agneaux avec des lésions importantes et où des mortalités interviennent. Dans ces cas, la gestion des animaux par lots fait souvent défaut et aurait probablement limité l'expansion de la maladie.

Traitement

L'isolement des malades, le grattage et la destruction des croûtes, le traitement des lésions avec un produit antiseptique et/ou antibiotique, tels la teinture d'iode, le violet de gentiane, l'ecthymol, le varechyl, l'oxytétracycline, le chloramphénicol, ... , sont les mesures à appliquer systématiquement. Dans le cas où les lésions sont importantes et où l'ecthyma est présent sous forme maligne, le traitement des animaux aux antibiotiques contre des surinfections bactériennes s'avère prudent. Diverses thérapies sont proposées par les vétérinaires et notamment celle par injection de spiramycine. Cet antibiotique est intéressant car il se concentre au niveau de la mamelle et de la salive et agit donc fortement au niveau des zones sensibles atteintes par l'ecthyma.

Prophylaxie

La prophylaxie de l'ecthyma repose sur des mesures sanitaires et médicales.

Les mesures sanitaires consistent essentiellement à éviter les contacts avec des troupeaux infectés, à vérifier le bon état sanitaire des animaux extérieurs incorporés dans l'élevage (béliers empruntés pour la lutte, achats d'animaux, ...) et à désinfecter le petit matériel venant de l'extérieur pour des traitements divers sur les animaux, tels les pinces à tatouer, les cisailles à onglons, les pistolets drogueurs,

La prévention médicale consiste en la vaccination des animaux. Celle-ci stimule peu leur système immunitaire et doit donc être renouvelée chaque année et même deux fois l'an dans les troupeaux fortement infectés ou sensibles et à risques. Elle n'a pas non plus une efficacité absolue car il existe plusieurs souches de virus qui n'interviennent pas toutes dans la fabrication des vaccins.

Il existe deux types de vaccins contre l'ecthyma de par leur mode d'application. Les plus anciens sont les vaccins intradermiques, tel l'ecthyvac. Ils doivent être injectés dans l'épaisseur de la peau, par scarification, en utilisant une seringue munie d'une aiguille à biseau très court ou en utilisant des seringues hypodermiques. Les zones de prédilection sont les zones dénudées ou peu couvertes, telles la face interne de la cuisse, l'arrière de l'épaule et la face interne ou externe de l'oreille selon que les animaux ont la peau fine et dénudée (Bleu du Maine) ou la peau dure et poilue (Texel, Suffolk). Ces vaccins semblent être plus efficaces que les vaccins à application sous cutanée, tel l'ecthybel, qui ont cependant l'avantage d'être d'un usage beaucoup plus aisé (arrière de l'épaule).

La vaccination des brebis se fait durant leur gestation, quatre semaines environ avant la mise-bas. Les anticorps qu'elle produit sont transmis aux agneaux exclusivement par le colostrum, aucune immunité placentaire ne se produisant. Les agneaux sont, quant à eux, vaccinés à l'âge de 15 jours. Pour les troupeaux à risques, une deuxième vaccination peut être faite lors du tarissement pour renforcer la protection de la mamelle. Si les brebis ne sont pas vaccinées et que l'ecthyma apparaît sur les agneaux, ceux-ci peuvent être vaccinés dès la naissance et un rappel doit être fait après 15 jours.

Si la vaccination est une prophylaxie donnant de bons résultats, il ne faut cependant pas en abuser et il faut éviter de l'utiliser sur des troupeaux sains ou atteints de façon bénigne. Beaucoup de vaccins sont fabriqués à base de virus vivants et les utiliser c'est aussi transformer des animaux sains en porteurs sains.

Risque humain

L'ecthyma peut atteindre l'homme. Aussi est-il recommandé de bien se laver les mains après toute manipulation d'animaux malades.